DÉPARTEMENT
DE LA MEUSE

LE DÉPARTEMENT meuse

Recrute par voie statutaire ou contractuelle

Une Sage-Femme de PMI et de planification familiale (H/F)

Rattachée à la Direction enfance famille, placée sous l'autorité hiérarchique du Responsable territorial de PMI, la Sage-femme de P.M.I exerce sa fonction dans le cadre d'une compétence médicale limitée. Elle accompagne les femmes enceintes à risques médico-sociaux psychologiques
L'exercice de la profession de sage-femme comporte la pratique des actes nécessaires au diagnostic, à la surveillance de la grossesse et à la préparation psychoprophylactique à l'accouchement, ainsi qu'à la surveillance et à la pratique de l'accouchement et des soins postnataux en ce qui concerne la mère et l'enfant, sous réserve des dispositions des articles L 451-2 à L 4151-4 et suivant les modalités fixées par le code déontologique de la profession, mentionné à l'article L 4127-1.
L'examen postnatal peut être pratiqué par la sage-femme si la grossesse a été normale et si l'accouchement a été eutocique.
L'exercice de la profession de sage-femme comporte également la participation aux consultations de planification familiale.

CADRE D'EMPLOI : Sages-Femmes territoriales

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Maison de la solidarité de Commercy

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Veiller au bon déroulement de la grossesse par un entretien prénatal individuel

- S'assurer du suivi médical de la femme enceinte
- Observer la femme enceinte dans son environnement
- Identifier les besoins spécifiques de chaque femme enceinte
- Dépister une anomalie éventuelle
- Orienter la femme enceinte vers une prise en charge adaptée

2- Contribuer à la prise en charge des femmes enceintes présentant un risque particulier

- Déterminer avec la patiente la conduite à tenir à domicile par rapport à une pathologie identifiée
- Proposer les moyens d'aide adaptés à chaque situation
- Concourir à la mise en œuvre des moyens d'aide avec les différents partenaires
- Accompagner la femme enceinte dans son vécu émotionnel

3- Faire émerger la parentalité

- Engager une réflexion à l'intérieur du couple sur le rôle de parent
- Faire émerger la place du père chez les mères isolées
- Informer des bienfaits de l'allaitement maternel
- Organiser des séances de préparation à la naissance, individuelles ou collectives, en fonction des besoins sur les territoires
- Envisager de mettre en place des groupes de parole

4- Contribuer à la prévention des facteurs de risques liés à la grossesse, à la naissance et aux risques de maltraitance

- Donner les recommandations nécessaires au maintien de la santé de la mère et de l'enfant
- Informer systématiquement des dangers liés au tabac, à l'alcool et à la drogue
- Participer au travail en réseau (Réseau Périnatal Lorrain et réseaux de proximité)
- Alerter les partenaires concernés en cas de danger potentiel pour l'enfant à venir et la mère

5- Participer aux consultations de planification familiale

- Mettre en place les consultations médicales aux fins de contraception et de lutte contre les Infections sexuellement transmissibles (IST)
- Accompagner toute demande d'Interruption volontaire de grossesse (IVG)
- Diffuser les informations préventives sur la sexualité et l'éducation familiale

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Social - Politique P.M.I.
Compétences professionnelles : Aptitude à l'animation de groupes, Techniques d'écoute active, Savoir s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire, Capacité d'initiative, Capacité à réaliser des visites à domicile
Attitudes professionnelles : Disponibilité, Empathie, Sens des responsabilités

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Titulaire du permis B, Véhicule personnel, Obligation de formation continue, Déplacements nombreux et divers

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à la prime de revalorisation dite « Ségur ». Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative, attestation de réussite au concours, …) à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Estelle MONIN, Responsable territorial PMI Secteur Sud meusien, au 03.29.91.31.55